

# Rapport de mission MAJHANDI de janvier 2026

La mission s'est tenue du 11 au 16 janvier



## I. Contexte général de la mission

La mission MAJHANDI de janvier 2026 s'est déroulée du 11 au 16 janvier 2026.

Elle s'inscrit dans la continuité des actions menées par l'association depuis plusieurs années et marque une étape structurante dans le développement de la Maison MAJHANDI.

Cette mission a été conçue non seulement comme une mission de soins, mais également comme une mission institutionnelle, managériale et pédagogique, avec pour objectif principal l'amélioration durable de la qualité des prises en charge proposées aux enfants et à leurs familles.

## 2. Objectifs de la mission

Les objectifs de la mission étaient de deux ordres, complémentaires et indissociables :

### Mise en place de nouveaux postes clés :

- Mise en place du poste d'infirmière au sein de la Maison MAJHANDI.
- Mise en place du poste de psychologue, afin de renforcer l'accompagnement psychologique des enfants, des familles et de l'équipe.

- Ces 2 nouveaux postes ont été créés pour un an grâce à un don de la BRED MALAGASY

Ces deux recrutements constituent une avancée majeure dans la structuration médico-sociale de l'association.

### Amélioration de la qualité globale des prises en charge

- Réaliser une mission sur l'amélioration des pratiques professionnelles.
- Accompagner l'équipe sur le plan managérial et organisationnel.
- Renforcer les compétences de l'équipe dans le domaine pédagogique et éducatif, notamment à travers le développement de l'éducation thérapeutique à destination des parents.

## 3. Prise de fonction de la psychologue

La prise de contact de la psychologue a constitué un temps fort de la mission.

Nous avons été exigeants avec cette jeune professionnelle qui, après cinq années de formation, s'est trouvée confrontée d'emblée à l'ensemble des publics accompagnés par la Maison MAJHANDI.

Elle a rencontré successivement chacun des groupes d'enfants, des tout-petits jusqu'aux jeunes

de l'IMPRO, ainsi que les parents, avec pour objectifs :

- d'établir un premier lien de confiance,
- d'écouter et de mieux connaître les familles,
- d'identifier les situations nécessitant un accompagnement psychologique spécifique,
- de repérer les parents pouvant bénéficier d'une prise en charge individuelle.

Parallèlement à ce travail de terrain, Sylvie a élaboré la fiche de poste de la psychologue, précisant les missions attendues, tant en animation de groupes collectifs qu'en prises en charge individuelles.



Un travail collectif avec l'ensemble de l'équipe a permis d'identifier 25 parents susceptibles de bénéficier d'un accompagnement psychologique. Les prises en charge débuteront dès la semaine suivante.

Un contrat de vacataire d'un an a été établi afin de sécuriser et pérenniser cette activité.

#### **4. Prise de fonction de l'infirmière**

La prise de fonction de l'infirmière a également constitué une étape structurante de la mission. Il s'agit d'une jeune infirmière récemment diplômée, recrutée par l'association MAJHANDI sous la forme d'un contrat de vacataire d'un an, selon des modalités similaires à celles de la psychologue.

Sa fiche de poste a été définie par Sylvie, en lien avec l'infirmière, compte tenu de la diversité de ses missions :

- Suivi médical des enfants, en lien direct avec Philippe médecin référent de l'association.
- Gestion des traitements médicamenteux, notamment :

- Suivi des traitements anti-épileptiques (dont la Dépakine) fournis aux familles à prix très réduit,
- Distribution des vermifuges, et des compléments



vitaminiques.

- Suivi des absences des enfants,
- Gestion des diplômes et des systèmes de récompense pour les enfants méritants.
- Contrôle et suivi des adaptations proposées par les ergothérapeutes lors des visites à domicile réalisées pendant la mission de mai 2025.

*Cette prise de fonction renforce significativement la continuité, la sécurité et la qualité des prises en charge médicales et éducatives.*



#### **5. Consultations médicales**

Les consultations médicales ont été assurées par Alice et Philippe, avec pour objectif principal de revoir les enfants les plus fragiles.

Chaque jour, une quinzaine d'enfants étaient invités à participer aux groupes de rencontre avec la psychologue.

À l'issue de ces temps collectifs, les enfants pour lesquels une indication médicale était identifiée ont été revus en consultation individuelle.

Ces consultations ont permis :

- une réévaluation clinique ciblée,
- l'adaptation des prises en charge thérapeutiques lorsque nécessaire,
- en particulier l'ajustement des traitements anti-épileptiques.

Un compte rendu médical a été rédigé pour chaque enfant revu.

Ces comptes rendus seront informatisés, afin d'assurer une meilleure traçabilité et un suivi longitudinal rigoureux.

Parallèlement, Sylvie a mis à jour le cahier des enfants avec une nouvelle étiquette et un nouveau calendrier pour le suivi des rééducations

## 6. Travail managérial et organisationnel



Un travail managérial approfondi a été mené tout au long de la mission.

L'ensemble de l'équipe a participé à des groupes de réflexion et de brainstorming, aboutissant à l'élaboration de procédures formalisées, désormais rédigées, validées et affichées.

Les principaux travaux ont porté sur :

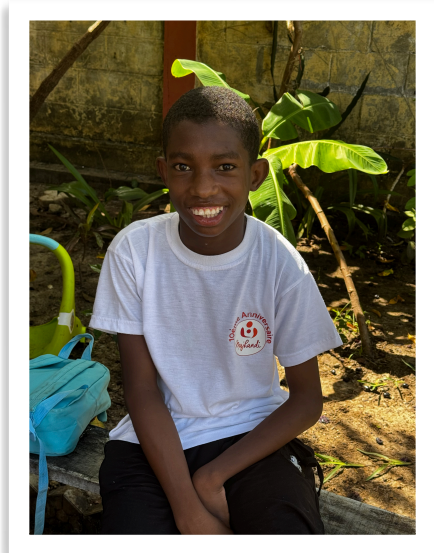
- **L'élaboration d'une charte des valeurs de l'association**, définissant le cadre éthique et les principes de bienveillance. Cette charte a été signée individuellement par chaque membre du personnel, ainsi que sur un document collectif affiché.

- **La rédaction d'un règlement intérieur**, clarifiant les règles de fonctionnement.
- **La mise en place d'un système de récompense des enfants**, visant à encourager les progrès et l'implication, sans stigmatisation.
- **La création d'un dispositif de reconnaissance** des parents les plus impliqués, valorisé lors d'une réunion générale annuelle.
- **La mise en place d'une procédure de gestion des événements indésirables**, incluant un protocole, une fiche de signalement spécifique et, si besoin, des réunions de suivi en visioconférence avec Sylvie, le premier mercredi de chaque mois.
- **L'élaboration d'un protocole de gestion des absences des enfants**, reposant sur :
  - un suivi infirmier attentif,
  - une information systématique des familles,
  - un suivi informatisé permettant d'optimiser les places de prise en charge.
- **L'élaboration d'une procédure spécifique en cas d'absence du personnel**, précisant les modalités de remplacement afin de garantir la continuité de l'accompagnement.

*L'ensemble de ces procédures a été approuvé collectivement, plastifié et affiché au sein de la Maison MAJHANDI.*

## 7. Formation pédagogique et éducation thérapeutique





La formation pédagogique a constitué un axe central de la mission.

En début de semaine, l'équipe a bénéficié d'une formation en visioconférence par Samuel, portant



sur les principes de l'éducation thérapeutique du patient, notamment sur la conception de supports pédagogiques et vidéo.

### **Élaboration des supports pédagogiques**

L'objectif était la réalisation de de 8 diaporamas de 8 diapositives, destinés à expliquer aux parents les problématiques suivantes :

- Pourquoi mon enfant est différent
- La paralysie
- La spasticité
- La rétraction musculaire
- Les troubles de la déglutition
- La constipation
- Le fécalome

- Qu'est-ce que la psychologie

Ces supports ont été conçus :

- en malgache, avec une traduction française,
- avec une illustration par diapositive,
- autour d'une seule idée principale par diapositive.

*L'équipe s'est appuyée sur l'intelligence artificielle pour la recherche documentaire, la rédaction des textes et la création des illustrations.*

## **Formation à l'IA et expression orale**

Le personnel a été formé à une utilisation basique de l'intelligence artificielle, afin de gagner en autonomie dans la création de futurs supports pédagogiques.

Un travail spécifique a également été mené sur l'expression orale.

Chaque membre de l'équipe a présenté des diapositives devant les autres, permettant de constater des progrès significatifs en clarté,



assurance et structuration du discours.

## **8. Organisation des circuits de transport**

Une réunion a été organisée avec les quatre chauffeurs de badjaj assurant le transport des enfants, afin :

- d'écouter leurs retours de terrain,
- de rappeler les nouvelles directives,
- de préciser les règles à respecter en cas d'absence d'un enfant.

Cette réunion permettra l'établissement d'un nouveau circuit de transport, visant à optimiser le service et améliorer la qualité du ramassage.

## 9. Organisation de la mission chirurgicale

Pour cela, nous avons rencontré le Père Abel, directeur de l'hôpital, Saint-Jean, Paul II qui mettra notre disposition l'anesthésiste, le bloc opératoire, les consommables et une chambre d'accueil pour les quatre opérés

Nous avons également rencontré le docteur Dels Chirurgien orthopédique, intéressé à réaliser les interventions avec le docteur PILLIARD. La date de la chirurgie est envisagée au 25 mars.



## 10. Restauration

La restauration a été assurée par deux cuisinières, appuyées par trois jeunes de l'IMPRO, permettant la préparation quotidienne de 60 à 100 repas.

Mireille s'est chargé de l'économat.

Cette organisation a permis aux familles de repartir chaque jour après le repas, les après-midi étant consacrés aux temps de travail managérial et pédagogique.

Les repas ont été de bonne qualité, et le service assuré par l'ensemble de l'équipe de MAJHANDI s'est révélé parfaitement efficace.

## 11. Rangement :

Toute l'équipe s'est immobilisé pour remettre en place la maison, afin de redémarrer lundi les prises en charge

## 12. Budget :

La mission a coûté 3 900 000 ariary, soit 750 € donc 270 € pour l'alimentation 80 € pour les transports et 169 € pour les indemnités versés au personnel

Mireille et Charlotte ont assuré la comptabilité.

Les heures de bénévolat sont estimées à 300 heures

## Conclusion

La mission MAJHANDI de janvier 2026 constitue une étape majeure dans la structuration, la professionnalisation et la montée en qualité de la Maison MAJHANDI.

Elle a permis de renforcer durablement les équipes, les pratiques, l'organisation et l'accompagnement proposé aux enfants et à leurs familles.

